

Nom de famille

Prénom

NIR

Clé

N° d'affiliation au FSPOEIE

A)

Dernier salaire soumis à retenue pour pension

 Euros

B) SERVICES AUXILLIAIRES DÛMENT VALIDÉS (sommes exprimées en euros)

Périodes		Retenues rétroactives			Annulations	
		Versées	Remboursées	À recouvrer	S. Sle.	Ircantec
Du	Au					
Du	Au					
Du	Au					
Du	Au					

C) SERVICES DE TITULAIRE (sommes exprimées en euros)

(y compris la période de régularisation obligatoire)

Périodes		Cotisations part ouvrière FSPOEIE	
		%	Montant
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		
Du	Au		

D)

CACHET, SIGNATURE ET DATE OBLIGATOIRES

CODE	Commentaires	Pièces à fournir																																										
A)	<p>Le dernier salaire horaire soumis à retenue pour pension comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salaire brut Prime de rendement Prime d'ancienneté Montant correspondant aux heures supplémentaires <p>Ces 4 éléments constituent la rémunération brute globale</p> <ul style="list-style-type: none"> Heures normales effectives Heures supplémentaires <p>Il est déterminé de manière suivante : <u>Rémunération brute globale</u> Nombre d'heures total</p>	Copies des 3 derniers bulletins de salaire																																										
B)	<p>Seules les périodes ayant fait l'objet d'une validation doivent figurer dans ce cadre. Indiquer, selon le cas, le montant des sommes versées dans la case prévue à cet effet.</p>	Décompte de validation																																										
C)	<p>Indiquer toutes les périodes, année par année, ayant directement donné lieu à cotisations auprès du FSPOEIE, y compris la période de régularisation obligatoire. Scinder les années comportant un changement de taux de cotisations dans la part ouvrière (voir tableau).</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #D9E1F2;">Périodes</th> <th style="background-color: #D9E1F2;">Taux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Du 01/04/1944 au 31/12/1983</td><td>6,00 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/1984 au 31/07/1986</td><td>7,00 %</td></tr> <tr><td>Du 01/08/1986 au 30/06/1987</td><td>7,70 %</td></tr> <tr><td>Du 01/07/1987 au 31/12/1988</td><td>7,90 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/1989 au 31/01/1991</td><td>8,90 %</td></tr> <tr><td>Du 01/02/1991 au 31/12/2010</td><td>7,85 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2011 au 31/12/2011</td><td>8,12 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2012 au 31/12/2012</td><td>8,39 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2013 au 31/12/2013</td><td>8,76 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2014 au 31/12/2014</td><td>9,14 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2015 au 31/12/2015</td><td>9,54 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2016 au 31/12/2016</td><td>9,94 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</td><td>10,29 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2018 au 31/12/2018</td><td>10,56 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2019 au 31/12/2019</td><td>10,83 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2020 au 31/12/2020</td><td>11,10 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2021 au 31/12/2021</td><td>11,10 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2022 au 31/12/2022</td><td>11,10 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</td><td>11,10 %</td></tr> <tr><td>Du 01/01/2024 au 31/12/2024</td><td>11,10 %</td></tr> </tbody> </table>	Périodes	Taux	Du 01/04/1944 au 31/12/1983	6,00 %	Du 01/01/1984 au 31/07/1986	7,00 %	Du 01/08/1986 au 30/06/1987	7,70 %	Du 01/07/1987 au 31/12/1988	7,90 %	Du 01/01/1989 au 31/01/1991	8,90 %	Du 01/02/1991 au 31/12/2010	7,85 %	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	8,12 %	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	8,39 %	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	8,76 %	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	9,14 %	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	9,54 %	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	9,94 %	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	10,29 %	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	10,56 %	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	10,83 %	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	11,10 %	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	11,10 %	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	11,10 %	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	11,10 %	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	11,10 %	Décompte de régularisation
Périodes	Taux																																											
Du 01/04/1944 au 31/12/1983	6,00 %																																											
Du 01/01/1984 au 31/07/1986	7,00 %																																											
Du 01/08/1986 au 30/06/1987	7,70 %																																											
Du 01/07/1987 au 31/12/1988	7,90 %																																											
Du 01/01/1989 au 31/01/1991	8,90 %																																											
Du 01/02/1991 au 31/12/2010	7,85 %																																											
Du 01/01/2011 au 31/12/2011	8,12 %																																											
Du 01/01/2012 au 31/12/2012	8,39 %																																											
Du 01/01/2013 au 31/12/2013	8,76 %																																											
Du 01/01/2014 au 31/12/2014	9,14 %																																											
Du 01/01/2015 au 31/12/2015	9,54 %																																											
Du 01/01/2016 au 31/12/2016	9,94 %																																											
Du 01/01/2017 au 31/12/2017	10,29 %																																											
Du 01/01/2018 au 31/12/2018	10,56 %																																											
Du 01/01/2019 au 31/12/2019	10,83 %																																											
Du 01/01/2020 au 31/12/2020	11,10 %																																											
Du 01/01/2021 au 31/12/2021	11,10 %																																											
Du 01/01/2022 au 31/12/2022	11,10 %																																											
Du 01/01/2023 au 31/12/2023	11,10 %																																											
Du 01/01/2024 au 31/12/2024	11,10 %																																											
D)	<p>Cadre réservé à l'établissement certifiant les éléments contenus dans cet imprimé.</p>																																											